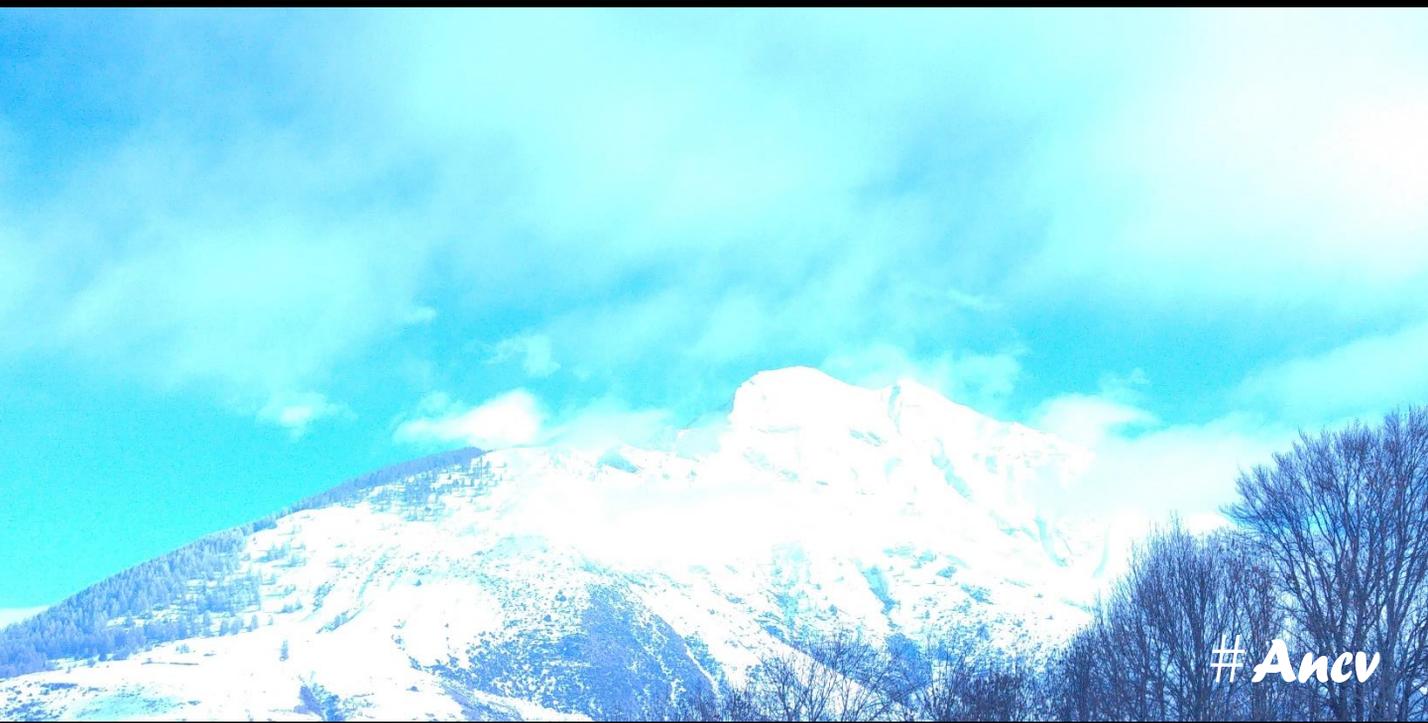


SEJOURS SOCIO-SPORTIFS

Cahier des charges Sport Société

— *ufolep* — TOUS LES SPORTS AUTREMENT
Sport Société
Accompagner pour transformer

Fédération sportive de
la **ligue de l'enseignement**
un avenir par l'éducation populaire



#Ancv



Éléments de contexte

Aujourd'hui encore, 1 français sur 3 ne part toujours pas en vacances. Les effets de la crise ont accentué le taux de non-départ, notamment pour les foyers les plus modestes ainsi que les jeunes : **3 millions d'entre eux sont exclus du départ en vacances.** L'accès aux loisirs et les vacances sont des facteurs d'insertion sociale qui contribuent à lutter contre les exclusions et favorisent la mixité et la cohésion sociale. Ils contribuent également, pour les publics les plus fragiles, au développement personnel voire, pour les projets les plus élaborés et structurés, à la transformation sociale.

Les séjours UFOLEP socio sportifs, constituent un support socio-éducatif et d'insertion sociale, attrayant, ludique, vecteur d'épanouissement et de transformation sociale. Ils permettent la remobilisation, le renforcement des liens sociaux entre les différentes parties prenantes et à la consolidation de savoir-faire et savoir-être (développement de la mobilité, de l'autonomie, etc.).

Le partenariat entre l'UFOLEP et l'ANCV vise à, en s'appuyant sur l'organisation de séjours socio sportifs à :

- **Favoriser le départ en vacances des jeunes de 16 à 25 ans qui en sont exclus.** Résidants au sein d'un territoire couvert par la géographie prioritaire (ZUS et \ ou ZRR) ou dans une commune de moins de 2 000 habitants, n'étant jamais ou rarement partis en vacances,
- **Encourager l'implication des jeunes dans des projets** à vocation socio-éducative,
- **Valoriser la mixité filles-garçons** dans la réalisation des projets,
- **Conforter les activités de plus long terme**, axées sur les séjours et la découverte de nouveaux environnements, nouvelles activités,
- **S'appuyer sur un dispositif d'aide au départ aux vacances** pour mettre en place des actions d'insertion sociale et ou professionnelle (CQP, secourisme, service civique, Juniors Associations, etc...).

Sport et Société

Qui nous sommes

Le secteur « **Sport et Société** » englobe les modalités d'interventions initiées **par et pour le comité UFOLEP**, s'appuyant prioritairement sur des moyens humains professionnels, **ayant pour finalité une logique de réduction des inégalités, d'éducation, d'insertion, d'inclusion sociale, de santé, de bien être ou de cohésion sociale dans un objectif fédératif.**

Nos axes d'interventions :

1

Réduction des inégalités d'accès à la pratique :

Faciliter et accompagner l'accès à la pratique sportive pour les publics les plus éloignés.

2

Education par le sport :

Utiliser le Sport Comme outil d'éducation par et pour le sport (éducation à la citoyenneté, au développement durable, santé, ...).

3

Inclusion sociale et professionnelle :

Utiliser le sport comme outil d'insertion sociale et professionnelle par et pour la pratique sportive.

4

Stratégie d'influence :

Mettre en œuvre des actions et des campagnes de lobbying politique et de stratégie d'influence à destination des institutions et du grand public.

Le concept

SÉJOURS
SOCIO-SPORTIFS



Concept

Séjours Socio-sportifs

Le comité devra mettre en place ou accompagner :

- des projets individuels **autonomes**,
 - des projets individuels **accompagnés**,
 - les séjours sportifs organisés par l'UFOLEP, des structures affiliées ou partenaires de l'UFOLEP,
 - les projets d'une **durée minimale de 4 jours**,
 - les projets non-initiés au moment de leur présentation en commission d'attribution,
 - les projets **dont le coût journée par personne est plafonné à 100 €** (coût total du séjour / nombre de jeunes / nombre de jour),
 - dans le cas de départs encadrés concernant des mineurs, le projet devra **répondre à la réglementation en vigueur**.
-

Les projets de courts séjours (au moins une nuitée) seront considérés comme éligibles lorsqu'ils concernent des bénéficiaires dont la réalisation d'un séjour plus long apparaît peu faisable ; si une stratégie socio-éducative justifie la réduction de la durée minimale du séjour, les porteurs de projets doivent en préciser les raisons au sein du dossier d'inscription. Cette demande de dérogation sera examinée lors de la commission de sélection des projets qui étudiera tous les dossiers de demande.

Sont exclus :

- Les activités de loisirs de proximité (sans nuitée sur place),
- Les projets se déroulant en dehors du territoire métropolitain et ultra marin.

A photograph of two people, a man and a woman, surfing on a wave. They are wearing wetsuits and are riding a green surfboard. The water is blue and white with foam. The scene is captured from a low angle, emphasizing the height of the wave.

L'action du comité UFOLEP

Responsabilité du comité UFOLEP

La préparation / l'accompagnement des projets de séjours socio-sportifs devra prévoir :

Avant le séjour :

- Le repérage des publics candidats au départ, le diagnostic,
- La préparation du séjour socio-sportif et l'aide à l'élaboration du budget.

Pendant le séjour :

- L'accompagnement éventuel sur site et les relations avec l'hébergeur.

Après le séjour :

- L'évaluation du projet.
-

Objectifs pédagogiques :

1. **Encourager l'implication des jeunes** dans des projets à vocation socio-éducative,
 2. **Permettre la découverte d'un nouvel environnement** ou de nouvelles activités, développer la mobilité des vacanciers,
 3. **Favoriser l'acquisition ou le développement de savoir-faire** en termes d'organisation de vacances, de compétences professionnelles ou d'autres compétences transférables (secourisme, junior association,....).
-

Pour connaître le nombre de personnes ou structures touchées relevant de la géographie prioritaire, veuillez trouver le lien de la [plateforme de recherche du CGET](#) et la [plaquette explicative](#).

Accompagnement UFOLEP Nationale

L'UFOLEP Nationale s'engage à :

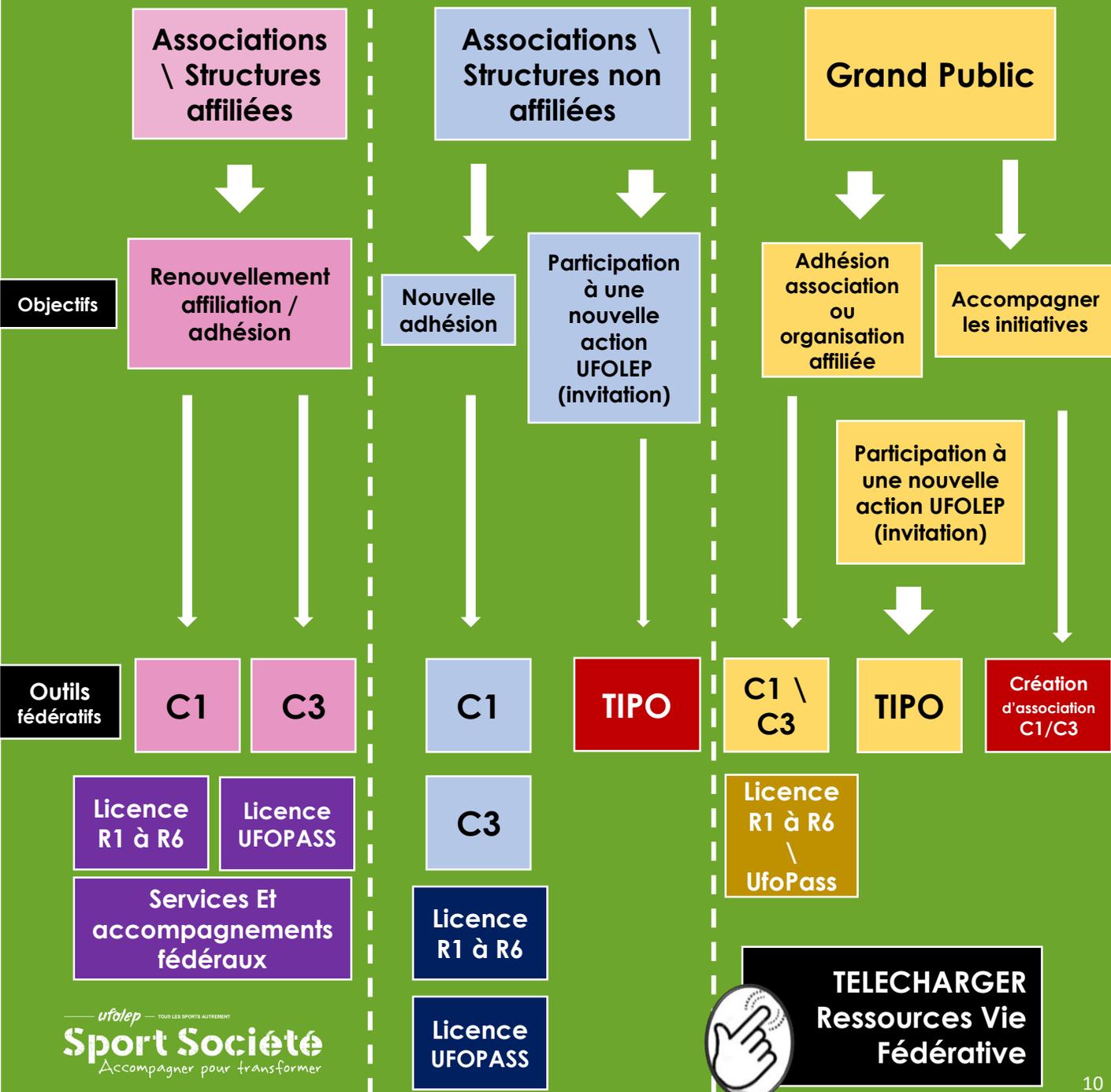
- **Verser une aide de 200 €** par jeune pourra être attribuée. Le soutien financier ne pourra dépasser les 50 % du coût total du projet,
- Les projets bénéficiant de l'implication financière du service porteur du projet (*coordination, aide au départ, financements complémentaires, participation des collectivités, institutions, projets ou évènements supports...*),
- Les projets garantissant une participation, même symbolique, des bénéficiaires,
- Doter le comité organisateur d'un kit de communication incluant :
 - affiches,
 - flyers,
 - guide méthodologique « Quelle communication au niveau local ? ».
- Prendre en charge les déplacements, hébergements et restauration des porteurs de projets au sein des comités ainsi que du public en cas de sollicitation de l'UFOLEP nationale,
- Organiser la communication nationale du dispositif dans les différents réseaux d'acteurs et de parties prenantes,
- Accompagner sur le plan méthodologique, stratégique et pédagogique les comités organisateurs,
- Accompagner le financement du projet dans le cadre des contrats territoriaux.

Les comités organisateurs doivent prévoir des voies de financement locales pour compléter l'aide de l'échelon national dans le cadre des contrats, intégration du projet « Séjours Socio-sportifs » dans les différentes demandes de subvention :

- CNDS,
- conseil départemental,
- conseil régional,
- contrat d'objectifs,
- autres partenaires locaux.

Stratégie Fédérative : principes généraux

Tout projet fédéral, développé au sein de l'UFOLEP, devra obligatoirement s'inscrire dans une des stratégies présentées ci-dessous, dans le but de déployer nos dispositifs fédéraux, afin d'être éligible au versement de la dernière partie de l'aide dans le cadre des contrats fédéraux.



Les autres dispositifs Sport Société

Cliquez sur les images pour découvrir les cahiers des charges Sport Société.

→ Chaque dispositif est réfléchi au regard des réalités d'aujourd'hui.

AXE 1 : Développement des APS



AXE 3 : Insertion sociale et professionnelle



AXE 2 : Education par le sport

AXE 4 : Lobbying et stratégie d'influence



Agathe Vrignaud
Assistante Sport Société

@ avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr

☎ +33 1 43 58 97 58

Adil El Ouadehe
Directeur Technique National Adjoint

@ aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr

☎ +33 7 86 22 37 85 / +33 1 43 58 97 64

Jean-Philippe Véronique
Chargé de mission Sport Société

@ jpveronique.laligue@ufolep-usep.fr

☎ +33 6 99 83 33 47 / +33 1 43 58 97 40

— ufolep — TOUS LES SPORTS AUTREMENT
Sport Société
Accompagner pour transformer

Contact

**SÉJOURS
SOCIO-SPORTIFS**

www.ufolep.org

+33 1 43 58 97 71